



BTS : MAINTENANCE DES VÉHICULES, OPTION VÉHICULE DE TRANSPORT ROUTIER

Diplôme de niveau 5

Formation en initial ou en contrat d'apprentissage

Code RNCP : 35460

Le titulaire du BTS "**Maintenance des Véhicules**" permet d'accéder aux métiers de l'après-vente des voitures particulières (VP), **des véhicules de transport routier (VTR)** et des motocycles.



Objectifs de la formation

Sous le contrôle du chef d'atelier et avec les différents services de l'entreprise, la capacité d'analyser, de diagnostiquer, de mettre en œuvre, d'organiser, de s'informer et de communiquer passeront par les activités suivantes :

- -Effectuer un diagnostic complexe
- -Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes
- -Organiser les activités de maintenance et de réparation
- -Assurer la relation client



Prérequis

Entrée en classe de première année de BTS :

- -Titulaire d'un baccalauréat.



Modalités d'évaluation du diplôme

-2 épreuves ponctuelles écrites : Culture générale et expression, Analyse des systèmes et contrôle des performances.

-3 épreuves ponctuelles orales dont une facultative : Connaissance de l'entreprise, Mesures et analyse, Langue vivante 2 (Facultative)

-3 Contrôles en Cours de Formation en domaine général : Anglais (2 situation), Mathématiques (2 situation) et Physique – Chimie (1 situation)

-2 Contrôles en Cours de Formation en domaine professionnel : Relation client et Intervention sur véhicule



Moyens mobilisés

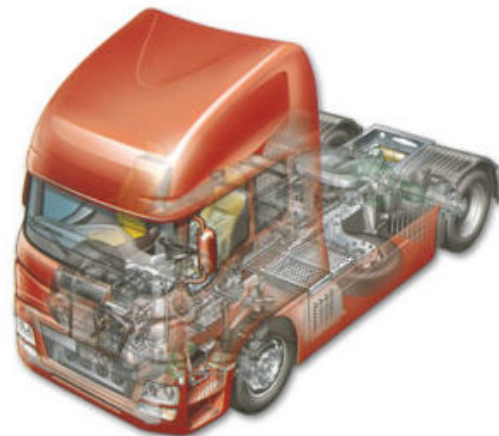
- **Humains** : Equipe de formateurs experts dans leur domaine (général et professionnel) dont certains issus du monde de l'entreprise.
- **Pédagogiques** : Apport théorique, Travaux pratique à l'atelier TP (plateau technique. Travail en individuel, en sous-groupe. Echange de pratiques, apprentissage par les pairs. Cours sur plateforme e-learning Electude...
- **Techniques** : Ateliers équipés des dernières technologies (dont prêt de matériels par les entreprises partenaires) ; mise à disposition des outils Office 365.
- **Accompagnement** : Référents handicap et mobilité nationale et internationale.



Documents de fin de formation

[Diplôme reconnu par l'État](#)

- **Diplôme BTS : Maintenance des Véhicules, option Véhicule de Transport Routier**



Durée

- 24 mois
- 1365 heures en centre de formation.



Tarifs

- Apprentissage : Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.
- Initial : <https://enseignement-superieur-poitiers.isaac-etoile.fr/tarifs/>



Et après...

- Prépa ATS industrielle
- Licences professionnelles (organisation et maintenance, management des services de l'auto)
- Expertise auto
- École de commerce



Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes en situations de handicap. Adéquation des moyens de la prestation possible.

Mise en relation avec le référent handicap

Mme GUILBEAUD Estelle au 05.49.30.32.62

Mail : secretariat-bts@isaac-etoile.fr



Candidature

Document à envoyer par mail au secrétariat :

- un CV
- une lettre de motivation
- vos bulletins de notes de 1ère et de terminale
- la copie de vos diplômes
- le relevé de notes de votre Baccalauréat

Édition septembre 2023

UFA Isaac de l'étoile



62 rue du Porteau - CS 70019
86001 Poitiers Cedex



secretariat-bts@isaac-etoile.fr



05.49.30.32.60



www.isaac-etoile.fr

Contenu de formation

Bloc de compétence N°1 : Effectuer un diagnostic complexe

- Confirmer le dysfonctionnement ressenti et énoncé par le client.
- Recenser les informations techniques nécessaires au diagnostic.
- Effectuer les contrôles, mesurer et relever les écarts par rapport aux données constructeur / équipementier.
- Analyser le système en dysfonctionnement et interpréter les contrôles et mesures.
- Compléter, si nécessaire, le diagnostic avec l'aide de la plateforme d'assistance ou tout intermédiaire équivalent.
- Estimer le montant de l'intervention.

Bloc de compétence N°2 : Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes

- Préparer l'intervention.
- Remplacer, réparer et régler les éléments des systèmes complexes.
- Paramétrer et configurer les systèmes complexes du véhicule.
- Contrôler la qualité de l'intervention.

Bloc de compétence N°3 : Organiser les activités de maintenance et de réparation

- Planifier et organiser les interventions.
- Superviser et contrôler les interventions.
- Réaliser des actions d'accompagnement technique.
- Assurer la gestion des outillages, équipements et documentation (mise à jour, en conformité...).
- Participer à la politique qualité, hygiène, sécurité et environnement.

Bloc de compétence N°4 : Assurer la relation client

- Accueillir le client.
- Réceptionner le véhicule.
- Restituer le véhicule.
- Dialoguer, échanger avec des tiers (expert, dépanneur, assureur, contrôleur technique).